

# 25

SEPTEMBRE 2017

[www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

# BOURGES le mag +

d'informations de la communauté d'agglomération



## Les 2 projets qui vont

# booster l'Agglo !

P 8/15

GRAND FORMAT

Un Centre aqualudique  
et un Centre de congrès



# SOMMAIRE



**P 4 à 6**  
**ECHOS D'AGGLO :**  
**l'actu de vos communes**



**P 7**  
**ENVIRONNEMENT :**  
**opération foyers**  
**témoins**



**P 8 à 15**  
**GRAND FORMAT :**  
**les deux grands projets**  
**de l'agglo**



**P 16 à 17**  
**L'ANGLE DES FINANCES :**  
**le compte administratif**

**P 18**  
**LES RDV DE L'AGGLO**

**P 19**  
**LE PENSE-BÊTE DE L'AGGLO**

**WEBTV**

Suivez en direct le prochain

conseil communautaire : 11 octobre

à partir de 18h sur [www.bourges-plus.fr](http://www.bourges-plus.fr)

**BOURGES+ LE MAG • Septembre 2017 • N° 25**

**Directeur de la publication :** Pascal Blanc • **N° ISSN :** 1763-9476 dépôt légal : à parution  
**Photos :** Bourges Plus / Communes Bourges Plus / Fotolia.com • **Conception / Infographie :** Philippe Jolivet  
**Rédaction :** Karine Campguilhem / Nathalie Corboeuf / Marilyn Prévost / Jeanne Romero • **Impression :**  
Savoy Offset • **Tirage :** 52 000 exemplaires • **Diffusion :** Médiapost • **Edité par :** la Communauté  
d'agglomération Bourges Plus, 23-31 boulevard Foch / 18000 Bourges / Magazine imprimé sur papier  
PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.



# Des projets ambitieux pour une agglomération encore plus forte

Dans sa 15<sup>e</sup> année, notre agglomération change de dimension.

Elle devient enfin cette force vive qui impulse, oriente et façonne l'avenir de notre territoire.

Le conseil communautaire du 26 juin dernier a ainsi approuvé le principe de la réalisation des études de préfiguration de deux équipements particulièrement structurants :

- un centre de congrès ultra moderne et capable d'accueillir 500 personnes ;
- un centre aqualudique avec une dimension bien-être/santé.

Nous travaillons pour doter notre agglomération de ces équipements innovants, devenus indispensables pour améliorer l'attractivité de notre bassin de vie. Dans la concurrence que se livrent les territoires, notre agglomération souffre aujourd'hui de ne pas posséder des équipements de ce niveau.

Ces structures auront une portée économique et touristique considérables.

Bien sûr, nous avons encore beaucoup à faire avant la mise en chantier de ces projets. Et, pour des raisons financières, nous ne pourrons lancer les deux projets en même temps, aussi nous devons choisir collégalement l'équipement que nous construirons en priorité. L'impulsion est donnée et ce choix sera entériné dans les tous prochains mois. C'est l'essentiel !

C'est à nous élus communautaires qu'il appartient de faire prospérer l'esprit communautaire, nous réussirons avec de beaux projets fédérateurs que les habitants de notre agglomération pourront s'approprier.

Depuis le début de ce mandat, je veille sans relâche à placer toutes nos actions sous le signe d'un modèle de développement équilibré, soucieux des habitants et du respect du cadre de vie. Ces équipements structurants seront pensés et réalisés dans cet esprit.

Nous avons de l'ambition pour notre agglomération. Une ambition que je veux vous faire partager.

**Pascal Blanc**

Président de Bourges Plus  
Maire de Bourges

# La Chapelle Saint-Ursin

**Toutes aux Foulées Roses le dimanche 8 octobre 2017 à La Chapelle Saint Ursin !**

Marcher ou courir sur un parcours animé de 5 kilomètres dans les rues du bourg avec les copines ou collègues, rien de plus agréable ! Mais surtout rien de plus utile puisqu'il s'agit de participer à la promotion du dépistage précoce du cancer du sein et à accompagner les malades.

L'an dernier, plus de 13 000 € ont été remis à l'association « **Cher Berry Solidaires** », grâce à la présence des 3262 participantes.

**Côté pratique** : les inscriptions sont reçues par internet : [www.fouleesrosesduberry.fr](http://www.fouleesrosesduberry.fr) ou [www.cherberrysolidaires.com](http://www.cherberrysolidaires.com) jusqu'au 7 octobre.

2 vastes parkings et des navettes assureront la fluidité des arrivées et départs.



## L'ACTU DE VOS COMMUNES

**ÉCHOS D'AGGLO**

# Saint-Doulchard

**Les jeunes pousses : un jardin d'enfants pour les 2 à 3 ans à Saint-Doulchard.**

Depuis début septembre, le jardin des petits accueille des enfants âgés de 2 à 3 ans. Il est accessible aux enfants à la demi-journée de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h les lundi/mardi/jeudi et vendredi.

C'est un mode de garde collectif. Dans un cadre sécurisant et adapté, le jardin d'enfants favorise l'apprentissage de la vie en collectivité, la socialisation et l'autonomie afin de faciliter l'intégration scolaire. C'est un lieu stimulant, qui va permettre à l'enfant d'appréhender en douceur la coupure avec le « cocon familial ».

Le jardin d'enfants se trouve dans l'enceinte du parc du Centre de Loisirs au 28 rue des plantes, dans le bâtiment « les jeunes pousses » sous la responsabilité du pôle Enfance de la Ville de Saint-Doulchard.



# Marmagne

## La rue des Marais s'est refait une beauté !

Après plusieurs années de travaux, les habitants de la rue des Marais peuvent à nouveau profiter du calme tout en bénéficiant d'un cadre de vie embelli, accessible et sécurisé.

Des moyens importants ont été mobilisés pour réaliser des travaux attendus depuis longtemps par les riverains : enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication, mise en place d'un éclairage public plus efficace et moins énergivore, rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement (par Bourges Plus), création d'un trottoir accessible, construction d'un réseau d'eau pluviale, délimitation de places de stationnement et d'espaces verts, mise en place de dispositifs de sécurité routière... la rue des Marais a été entièrement remise à plat.

Le budget global de cette opération d'ampleur est de 511 982 euros, financé comme suit :

Commune (282 831 euros), Syndicat Départemental d'Énergie du Cher (121 121 euros), Etat (63 630 euros) et Département (44 400 euros).



## L'ACTU DE VOS COMMUNES

### ÉCHOS D'AGGLO

## Plaimpied Givaudins

En raison de la vitalité démographique de la commune, deux projets d'investissement actuellement en cours vont répondre aux besoins des familles et de la jeune génération :

- la crèche fait l'objet d'un aménagement d'une cuisine devenue obligatoire et voit sa capacité d'accueil augmenter.

Cette structure communale est gérée par l'association parentale « pirouette-galipette » et fait l'objet d'un partenariat avec les communes d'Annoix, de Lissay-Lochy et de Saint-Just.

- l'augmentation des effectifs des écoles avec près de 220 élèves à la prochaine rentrée, a conduit la commune à engager des travaux d'extension des locaux de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire et de loisirs (subventionnés par l'Agglo dans le cadre des fonds de concours à hauteur de 73 636 euros). Ces travaux ont été menés tambour battant afin d'accueillir les enfants à la rentrée.



# Berry Bouy

La commune de Berry Bouy en partenariat avec Emmaüs pour la première fois, offrent l'opportunité à tous les BerryBoïciens deux jours de portes ouvertes aux ateliers municipaux, le **vendredi 13 Octobre de 10h à 12h et de 14h à 18h ; le samedi 14 Octobre de 9h à 12h.**

Vous aurez la possibilité de déposer vos encombrants (vêtements, linges de maison, meubles, vaisselles...) aux ateliers municipaux de la commune de Berry-Bouy. Pour les plus gros encombrants vous aurez la possibilité de prendre rendez-vous directement avec Emmaüs. Cette opération permettant de répondre au mieux à vos demandes.

## L'ACTU DE VOS COMMUNES

### ÉCHOS D'AGGLO

## Saint Just



### 1957 / 2017 : 60 ans de passion foot !

Le club créé en 1957 avait pour premier président, Monsieur Paul RECEVEUR.

Ce samedi 17 juin, l'Union sportive de Saint-Just fêtait ses soixante ans.

Pour honorer cette grande occasion, un match de gala était organisé opposant les « anciens » à la nouvelle génération.

Le coup d'envoi était donné par Jean Petit, licencié à la création du club en 1957 et aujourd'hui, toujours fidèle supporter.

Après 90mn de match rythmé par la fougue des jeunes et les gestes techniques grippés des anciens, la victoire revenait à l'équipe 2017 sur le score de 5 à 3.

Après avoir pratiqué dans plusieurs divisions et accédé à la promotion de district, il évolue aujourd'hui en 4<sup>e</sup> division départementale sous la présidence de Claudine BRISSEZ.

Le verre de l'amitié et une soirée barbecue ont clôturé cette magnifique journée. **Rendez-vous dans dix ans pour souffler les 70 bougies !**



# Opération foyers témoins

Bourges Plus a lancé une opération « **foyers témoins** » : **8 foyers** représentant un total de **22 personnes**, répartis sur le territoire de l'agglomération, se sont portés volontaires pour peser leurs déchets et tester des gestes de prévention pendant 3 mois.

Chaque foyer a pesé chaque type de déchets pendant un mois sans changer ses habitudes, puis les 2 mois suivants en testant au moins 2 gestes de prévention choisis parmi une dizaine de propositions. Les gestes les plus testés ont été :

- Limiter les papiers,
- le choix de produits moins emballés,
- le compostage,
- faire soi-même (yaourts, produits d'entretien, ...).

Le poids moyen des déchets collectés le premier mois était de **13.6 kg/mois/Hab**. Après la mise en place des gestes de prévention, il était de **10.3 kg/mois/hab**.

Le compostage domestique a été le geste qui a le plus fait diminuer le poids de la poubelle verte, celle des ordures ménagères résiduelles. La poubelle jaune a elle été impactée principalement grâce au geste de réduction des emballages et d'achat en vrac.

Le choix d'apposer un stop pub, de recevoir relevés bancaires et factures de manière dématérialisée a permis de diminuer de plus d'un tiers la production de déchets papiers.



Témoignage de Claire Groseillier Rosat qui, avec toute sa famille, a participé en tant que foyer témoin à l'opération :

« Nous avons participé car cela nous semble important de réduire à notre échelle notre impact sur la planète, de contribuer à ce que moins de déchets soient en décharge. Dès le 1<sup>er</sup> mois, la seule pesée des déchets nous a fait prendre conscience de la quantité que nous produisons au quotidien. Le principal geste que nous avons choisi est de diminuer les emballages et cela a été un vrai défi, lors des premières courses de dénicher les produits les moins emballés, il y a par ailleurs très peu de magasins proposant des produits en vrac. Nous avons par exemple arrêté les compotes à boire, ou en conditionnement individuel pour passer à des gros pots en verre. Nous sommes finalement allés au-delà du geste initial choisi de réduction des emballages : nous fabriquons davantage de choses qu'auparavant : yaourts, gâteaux, ... Finalement toute la famille a été mobilisée sur l'opération, les changements de comportement sont accessibles à tous ; nous avons donc cherché à faire partager à notre entourage notre expérience. »

Vous voulez essayer chez vous des gestes de prévention ?  
Retrouvez la liste des gestes possibles sur le site :

<http://www.agglo-bourgesplus.fr/>

	Poids moyen par mois par habitant	
	Avant le choix de gestes	Après le choix de gestes
Ordures ménagères résiduelles	8,2	6,4
Déchets d'emballage	2,2	1,6
Papiers	1,7	1,0
Verre	1,6	1,3
Total	13,6	10,3

## Trouy : Travaux déchèterie

Des travaux vont être réalisés à la déchèterie de Trouy afin d'améliorer les conditions d'accueil sur le site :

- **extension** de la plateforme des déchets verts avec suppression du trottoir pour faciliter l'accès,
- **création** d'un abri métallique pour mettre certains

déchets à l'abri des intempéries,

- **reprise** de la voirie d'accès à la déchèterie.

Ces travaux prévus pour une durée de deux mois débuteront à la fin du mois d'octobre et pourront occasionner des fermetures ponctuelles de la déchèterie.

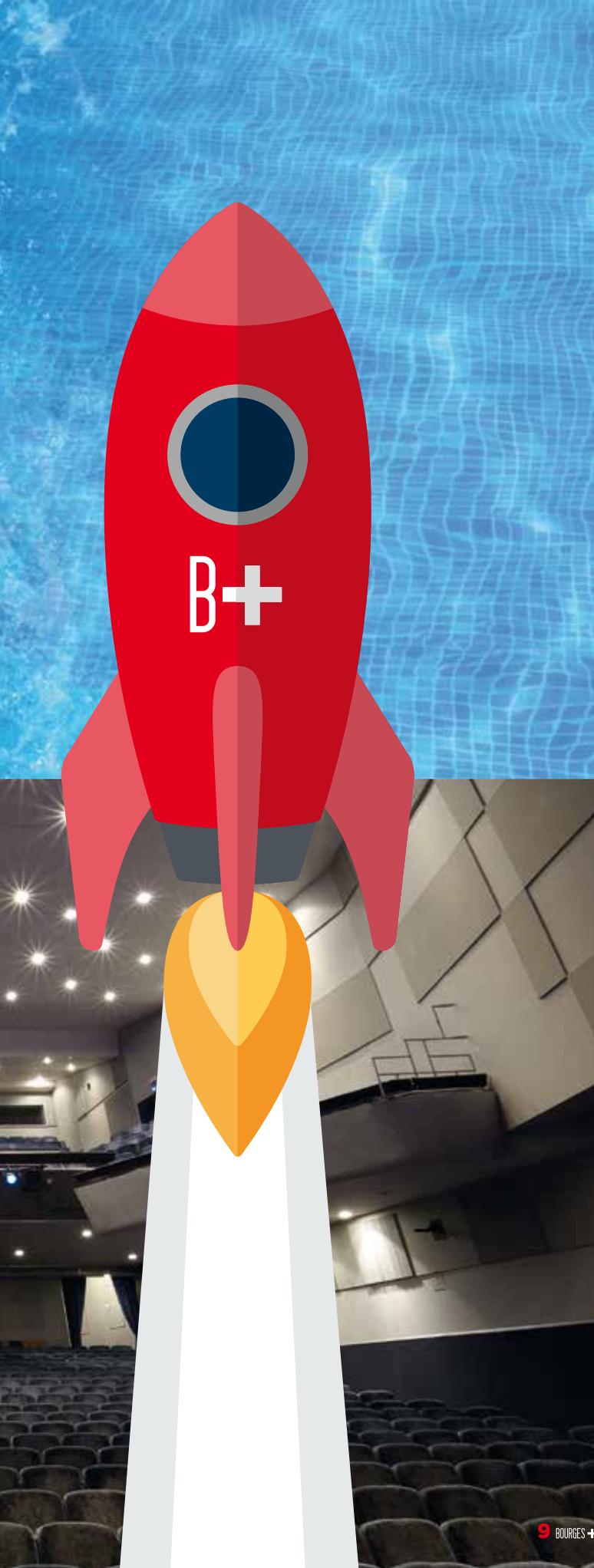
**GRAND  
FORMAT**



**Un Centre aqualudique  
+ un Centre de congrès =  
une identité pour l'agglomération  
Bourges Plus**



**Nous vous présentons les 2 projets  
qui vont booster l'Agglo !**



**L**'étude d'opportunité lancée en début d'année\* a mis en avant l'intérêt pour l'Agglomération : de se doter d'un centre aqualudique avec une dimension bien-être / santé et d'un centre de congrès.

Le 26 juin, le Conseil communautaire de Bourges Plus approuvait le principe de la réalisation, ainsi que l'approfondissement des études de préfiguration, de programmation et de montages juridique et financier pour les deux équipements.

\* - présentation au conseil communautaire le 30 mai 2017.

Une ambition collective + des projets structurants = la mise en place d'une véritable identité pour l'agglomération. C'est dans cette optique que les élus de l'Agglomération Bourges Plus ont décidé la création d'un Centre aqualudique et d'un Centre de congrès.

Mais avant d'entamer la phase de travaux, un pré-diagnostic \* de chaque projet a été réalisé en début d'année, sur instruction du bureau communautaire. Cette étude de préfiguration et d'opportunité, base de réflexion avant tout choix et engagement, a porté sur différents points : pour le Centre aqualudique - offre existante, détail et analyse des dynamiques du territoire, des besoins, du périmètre de la zone de chalandise, préfiguration et analyse des aspects positifs/négatifs des projets balisés ; pour le Centre des congrès - offre existante, potentiel du marché, positionnement préconisé, scénarii de réalisation et d'implantation, impacts des hypothèses retenues sur le territoire.

Les conclusions ont permis de mettre au jour plusieurs options / pistes (réhabilitation/aménagement/construction) et lieux potentiels d'installation sur le territoire (lire par ailleurs). Le 26 juin, le Conseil communautaire approuvait la réalisation du Centre de congrès et du Centre aqualudique, ainsi que le lancement d'études approfondies détaillant le contenu et la programmation des travaux à engager, les montages juridiques et financiers à mettre en œuvre.

\* - études réalisées par les cabinets ISC et Menighetti Programmation



# LE CENTRE AQUA LUDIQUE

Pour la configuration du Centre aqualudique, deux options ont été dégagées : **un centre regroupant univers ludique et univers santé / bien-être** (projet 1, ndlr) et **un centre aquatique présentant les configurations du projet 1, doté en plus d'un espace compétition** (projet 2, ndlr).

> **Le projet 1** comprend un centre aqualudique, avec une partie ludique intérieure (réservée au jeune public) et une partie extérieure (pour la saison estivale), des espaces de « remise en forme humide » (sauna, hammam, salle de repos...), des espaces pour les familles et la petite enfance, et une offre de « remise en forme sèche » (salle de gymnastique, yoga...).

> **Le projet 2** comprend un centre aqualudique avec les espaces prévus dans le projet 1, et complétés par des bassins de nage et un espace tribunes pour l'accueil du public.

Avec ce projet structurant, le conseil communautaire souhaite offrir aux habitants de l'agglomération, un équipement innovant, de qualité avec des prestations haut de gamme complémentaires... mais aussi attirer des habitants du Cher et de départements limitrophes.

L'étude d'opportunité a localisé deux zones géographiques d'implantation possibles aux caractéristiques et potentiels différents, **le secteur du val d'Auron et le secteur du Prado.**

## Le centre aqualudique avec univers santé / bien-être

- emprise foncière d'environ 8 000 m<sup>2</sup>
- offre de base avec bassin d'activité, fosse à plongée et plongeurs extérieurs, bassin de balnéothérapie, espace bien-être (hammam, sauna...), soit 1 500 m<sup>2</sup>
- pentagliss intérieur, simulateur de glisse, jeux aquatiques pour enfants, bassin ludique extérieur, soit 2 000 m<sup>2</sup>
- solarium minéral extérieur de 400 m<sup>2</sup>, dont 100 m<sup>2</sup> réservés à l'espace bien-être
- solarium végétal extérieur

## Le centre aqualudique avec univers santé / bien-être et bassins de nage (compétition)

- emprise foncière de 14 000 m<sup>2</sup>
- offre de base du centre aqualudique avec univers santé/bien-être (ci-dessus)
- bassin d'apprentissage polyvalent, bassin de nage 25 m (4 couloirs), bassin extérieur semi-nordique de 150 m<sup>2</sup>
- options pentagliss intérieur (3 couloirs), simulateur de glisse (double), zone de jeux aquatiques pour les enfants
- tribunes publiques (accueil dans le cadre de compétitions locales/départementales/régionales)
- solarium minéral extérieur de 600 m<sup>2</sup>, dont 100 m<sup>2</sup> réservés à l'espace bien-être
- solarium végétal extérieur de 4 000 m<sup>2</sup>



### Les atouts du secteur du val d'Auron

- proximité d'un plan d'eau, offrant une identité nautique réelle
- disponibilité de réserves foncières si évolution/développement de l'équipement
- accessibilité facile (proximité de la rocade, circuits doux en relation avec la liaison verte cyclable, présence des transports en commun)
- mutualisation possible de services entre le golf, l'offre nautique (aviron, voile, canoë-kayak), les activités « nature » de loisirs et le centre hippique.

### Les atouts du secteur du Prado

- proximité du cœur de ville sur un espace identifié de loisirs
- mutualisation possible du stationnement
- possibilité de récupération de calories par pompe à chaleur avec la patinoire à proximité

Des points faibles sont cependant à considérer pour la prise de décision finale. Ainsi, pour le secteur du Prado, la proximité de l'usine de traitement des eaux, la limite foncière (si besoin d'extension du centre) ou le classement en zone inondable (à différents degrés d'aléas) de certains secteurs... et côté val d'Auron, l'obligation de développer de nouvelles dessertes et d'acquérir des propriétés foncières privées sur le périmètre.

Les études approfondies de préfiguration sont affinées, sur chacun des projets, le contenu des travaux, ainsi que la partie montages juridique et financier. C'est à l'aune de ces données que le Conseil communautaire de Bourges Plus fera son choix, quant au type de centre aquatique à réaliser et sa localisation sur le territoire de l'agglomération.



**Gérard Santosuosso,**  
maire de Trouy et vice-président  
en charge de l'archéologie,  
des bâtiments et des finances :



« Il faut que l'Agglomération se manifeste par un projet partagé par tout le monde, et pour moi, le Centre aqualudique peut être ce projet. Et pour nous démarquer, nous devons proposer un équipement novateur, non-concurrentiel avec ce qui existe déjà dans un périmètre de 30/40 kilomètres. L'idée de multiplier l'offre, avec un espace ludique pour les familles, un espace forme dans le cadre de la prévention santé-rééducation-mobilité et un troisième espace compétition, me semble la carte à jouer. Nous pourrions ainsi maintenir la population de l'agglomération, intéresser celle du département grâce à des prestations innovantes et élargir notre champ d'action, via pourquoi pas, des temps réservés et adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite, sans oublier l'accueil de rendez-vous sportifs de haut niveau. Ces orientations sont à étudier, sereinement, en prenant en considération tous les tenants et les aboutissants, mais en gardant en tête, un objectif de développement économique. »

**Patrick Barnier,**  
maire de Plaimpied-Givaudins,  
vice-président en charge  
de l'enseignement supérieur,  
la recherche et l'innovation :



« Ce projet qui doit tous nous rassembler, répond à un besoin d'équipement qui aujourd'hui, n'est pas couvert. Ce centre aqualudique sera facteur d'attractivité pour les habitants de Bourges, de l'agglomération et au-delà. Il peut représenter une valeur ajoutée pour notre territoire avec un retour sur investissement, en attirant autour de cet équipement, une activité économique avec l'installation de commerces, d'enseignes, de professionnels du bien-être... Nous ne devons pas laisser passer cette opportunité de nous singulariser par une offre référence sur le département et la région... Soyons ambitieux, dès maintenant, et fédérons-nous autour de ce projet communautaire de poids. »

**Kévin Perrin,**  
32 ans, père d'une fille et d'un garçon  
de 6 ans et 3 ans, habitant Arcay :



« La sortie mensuelle à la piscine est avant tout pour moi, familiale. Actuellement, nous allons principalement à Saint-Amand et Issoudun, pour profiter des équipements ludiques installés sur place. Mais si un centre aqualudique, avec des toboggans, une grande pataugeoire, des plongeurs ouvrait à Bourges, je prendrais sûrement de nouvelles habitudes avec les enfants. L'idée de créer aussi des espaces de bien-être comme un sauna, me semble intéressante pour élargir l'offre, notamment à destination de ceux qui ne sont pas forcément adeptes de natation. »

# LE CENTRE DE CONGRÈS

L'étude d'opportunité a indiqué que le Centre des congrès doit viser des petits événements de haute qualité d'accueil, avec une capacité maximale de 500 places. Cet équipement jouera sur les concepts de patrimoine et de modernité, avec un environnement en prise la plus directe possible avec les espaces patrimoniaux de la ville centre. L'objectif est de faire venir le congressiste (et sa famille) en capitalisant sur la forte image patrimoniale et historique de Bourges. En outre, le choix d'une jauge « à taille humaine » sera plus facilement en phase avec l'offre hôtelière actuelle ou en devenir de la ville. Pour répondre à ces différentes problématiques, deux scénarii ont été dégagés, la recomposition du complexe des Rives d'Auron via une extension fonctionnelle et une restructuration des espaces existants ou la construction d'un nouvel équipement, sur un terrain disponible en centre-ville ou dans un bâtiment à reconvertir.

Pour l'hypothèse construction, différents terrains disponibles ont été retenus, dont le site du Bon Pasteur et le Technopole Lahitolle.

La piste réhabilitation totale ou partielle d'un lieu existant a mis en évidence l'option de l'ancienne Maison de la Culture de Bourges et des Rives d'Auron.

## La requalification des Rives d'Auron

### Réorganisation / extension du Palais d'Auron Déconstruction / reconstruction

- restructuration des espaces existants
- constructions complémentaires : pavillon neuf autonome au sud du bâtiment ou démolition partielle du bâtiment nord et reconstruction d'un pavillon neuf relié à l'existant

### Déconstruction / reconstruction du Pavillon d'Auron

- démolition des halles A, B et C
- reconstruction d'un espace congrès-exposition sur 2 niveaux
- retraitement des espaces publics extérieurs (séparation des flux piétons/véhicules, valorisation d'un cheminement piéton)

## La restructuration totale ou partielle d'un site

### Option Ancienne Maison de la culture

- forte image, sur le plan géographique et « historique »
- projet différenciant par rapport à la concurrence
- proximité immédiate du cœur historique de Bourges
- foncier maîtrisé, accessible, de taille suffisante
- maîtrise foncière publique

#### Le projet

- salle plénière avec reprise du volume des gradins existants et reconstruction d'un dispositif de scène simple
- espaces mixtes pour les expositions et les commissions dans les ailes et l'école de musique
- espace restauration avec construction d'un volume dans la cour



## La construction sur terrains de centre-ville

### Option Site Bon Pasteur

- proximité de la gare, d'un pôle hôtelier et du centre commercial Avaricum
- accès facile au cœur historique
- terrain maîtrisé
- proximité de parkings publics

### Option Technopole Lahitolle

- terrain maîtrisé
- cohérence avec un pôle économique

La réalisation d'un Centre de congrès, outre le fait d'accueillir des événements extérieurs et des intervenants locaux (acteurs culturels et associatifs), contribuera à développer l'économie du territoire, notamment le tourisme local.

Les études approfondies de préfiguration définiront prochainement, comme pour le Centre aqualudique, de manière plus détaillée, les projets en lice (contenu/programmation/phasage travaux, montage financier et juridique). Elles serviront de base de réflexion au Conseil communautaire pour sa prise de décision finale.

## **Aymar de Germay,**

**maire de Marmagne et vice-président en charge du développement économique et de l'emploi :**



© E. Leguilly

« Tout d'abord, je pense que les deux projets, Centre aqualudique et Centre de congrès, sont complémentaires. Le Centre de congrès devra avoir une visée extérieure et liée à l'attractivité du territoire. Comme nous sommes sur un fort marché concurrentiel, l'option d'un équipement de 500 places me semble raisonnable, avec priorité donnée à une implantation en centre-ville. Cette proximité immédiate avec le coeur de Bourges permettra au congressiste de pouvoir se déplacer à pied, donc de découvrir notre cité, profiter de l'offre commerciale, des restaurants, des hôtels... et pourquoi pas, susciter en lui, un intérêt et l'envie de revenir plus tard avec sa famille ou des amis. Le centre devra aussi s'intégrer pleinement dans la vie locale et être utile pour les acteurs locaux, avec une utilisation maximale dans l'année, par les gens du territoire. Ce nouvel équipement ne doit pas être voulu ou conçu comme un équipement de plus, et pas question, non plus, de proposer un produit bateau. D'où la nécessité et l'importance des études à venir, elles nous permettront d'affiner le projet, et de dégager une offre originale. »

## **Daniel Bezard,**

**maire de Saint-Doulchard et vice-président en charge de la prospective :**



« Nous entrons dans la seconde phase d'études du projet à l'issue de laquelle le conseil communautaire, au vu des données, prendra sa décision. Pour ma part, l'idée d'un équipement de 500 places me semble judicieuse, et l'ancienne Maison de la culture, pourrait être une piste, en raison de sa situation en centre-ville, sa visibilité, et sa forte empreinte dans le coeur des habitants. La vocation de ce Centre de congrès serait d'accueillir des événements extérieurs, mais il prendra aussi toute sa dimension, si la population locale en profite et se l'approprie comme lieu de vie et d'animations. Et n'oublions pas la portée économique et touristique que peut avoir ce type d'équipement pour notre ville, l'agglomération et des villes voisines. Car faire venir un congressiste, c'est aussi lui proposer d'autres prestations, des visites de lieux historiques et patrimoniaux, des offres gastronomiques, culturelles... autant de leviers pour une économie locale. »

## **Paul Chauvineau,**

**propriétaire des établissements L'Eurocafé, l'Annexe, l'Atelier, Chez Jacques :**



« En tant que commerçant, je suis très favorable à ce type de projets, car ils contribuent à promouvoir et faire la publicité d'une ville. Nous avons la chance de vivre dans une cité chargée d'histoire et au riche patrimoine, nous avons aussi la chance d'accueillir ou d'organiser des compétitions sportives dans des équipements de qualité tels le Prado, le boulodrome ou encore le Val d'Auron, comme par exemple les championnats d'aviron... enfin, la position centrale de Bourges peut être un atout pour recevoir des événements. Un centre des congrès serait, selon moi, un aboutissement de ce qui se passe ici, au niveau historique, sportif et économique. Enfin, je pense sincèrement qu'avec mes collègues, nous sommes tout à fait en capacité de répondre à la demande de la clientèle potentielle. »

## **Jean-Michel Devenas,**

**directeur de l'Hôtel Christina depuis 29 ans :**

« Je pense que ce centre de congrès doit rester un équipement à taille humaine et polyvalent. A taille humaine, car si on fait quelque chose de trop imposant, et là je parle en tant que professionnel, de gros hôtels pourront vouloir s'implanter ici, et représenteront une nouvelle concurrence sur le marché local... Et j'ajoute polyvalent et modulable, car il n'y aura sans doute pas toutes les semaines un congrès ou une convention, donc il sera aussi important d'y accueillir d'autres types de manifestations, des salons, des rendez-vous culturels ou pourquoi pas sportifs, ce qui permettra aux « locaux » de profiter aussi du lieu. J'espère que ce projet prendra en compte bien sûr, la demande des extérieurs mais aussi celle des acteurs du territoire. »



**M. Gérard SANTOSUOSSO**, Vice-Président en charge de l'archéologie, des bâtiments communautaires et des finances a présenté, en juin dernier, les résultats du compte administratif de l'exercice 2016. Il a bien voulu répondre à nos questions et présenter une synthèse de la situation financière de Bourges Plus, avec un sens de l'image qui facilite (presque) la compréhension de cette matière un peu aride !

## Questions à M. SANTOSUOSSO

### **M. SANTOSUOSSO, alors les comptes 2016 sont-ils bons ?**

Je dirais qu'ils sont un peu moins bons que ceux de 2015, mais ils n'en sont pas pour autant mauvais. Je m'explique. Nous avons connu en 2016 une dégradation de notre niveau d'épargne brute (ou autofinancement) en grande partie liée à une conjoncture particulièrement mauvaise : baisse des dotations d'Etat (-1,2M€ de DGF) et perte de produit de CVAE\* (1,3 M€). Nonobstant ce lourd handicap, Bourges Plus a poursuivi son désendettement (5% de dette en moins par rapport à 2015) tout en confortant son fonds de roulement de clôture (porté de 12,78 M€ fin 2015 à 13,51 M€ fin 2016) ce qui est un signe de bonne situation financière. Et toujours à taux d'imposition constants, mais il est vrai, avec des investissements modérés.

\*Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

### **Cette baisse du taux d'épargne est-elle inquiétante pour l'avenir ?**

Disons que notre épargne donne quelques signes d'essoufflement, mais nous sommes encore très loin de devoir être placés sous assistance respiratoire ! Je traduis en termes financiers : il faut simplement poursuivre la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement afin de conserver notre capacité de financement de nos investissements, capacité qui reste aujourd'hui intacte. Mais aussi, pour éviter d'actionner le levier fiscal. Non, ce qui est inquiétant surtout, c'est l'effort qui nous sera encore demandé par l'Etat sur les cinq prochaines années, au même titre que toutes les autres collectivités locales.

### **Donc encore des économies à trouver cette année ?**

Pour 2017, c'est déjà fait, ce qui nous a permis de quasiment stabiliser le niveau de nos dépenses réelles de fonctionnement par rapport au budget de l'an dernier et ainsi redynamiser notre épargne brute. Nous avons également été aidés en cela par le rétablissement de nos recettes fiscales, sans toucher aux taux d'imposition, et par la mutualisation des services qui a eu pour conséquence d'atténuer la baisse de notre DGF. Et puis nous préparons le budget 2018 depuis deux mois déjà en maintenant le même cap, en anticipant les mesures gouvernementales qui ne manqueront pas encore de nous mettre à contribution. Bien sûr, toute amélioration de l'activité économique sera une bouffée d'oxygène supplémentaire pour nous rendre de plus en plus entreprenant en investissement. L'activité économique, sous toutes ses formes, doit rester notre priorité, notamment en matière de tourisme, de commerce, d'aménagement, de soutien aux PME et PMI... Nous surveillons cela de près, tout en nous préparant déjà à l'effort.

### **Les projets d'investissement de Bourges Plus aggravent-ils cette promesse d'effort ?**

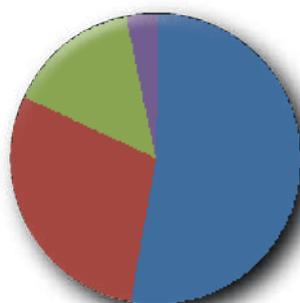
Non, pas exactement. Si vous voulez parler notamment de nos projets d'équipements structurants, les études réalisées démontrent notre capacité financière à les réaliser, à la double condition de respecter un calendrier que nous devons nous fixer et, désolé d'y revenir encore, de maintenir notre niveau d'autofinancement au regard des contraintes qui nous attendent. Et, puisque vous parlez de promesse, souvent j'aime à dire qu'en matière budgétaire, et plus particulièrement en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, ce n'est pas comme en histoire d'amour : c'est plus souvent moins qu'hier et plus que demain !

# Les comptes de l'Agglomération en chiffres

Le Compte Administratif de l'exercice 2016 a été approuvé lors du Conseil Communautaire du 26 juin dernier. Ce document financier retrace l'exécution budgétaire de la Collectivité.

Le résultat 2016, disponible sur 2017, consolidé avec l'ensemble de budgets annexes de la collectivité s'élève à 13,51 millions d'euros (M€), hors restes à réaliser, correspondant à 0,73 M€ dégagés sur l'exercice et 12,78 M€ de résultat antérieur reporté. Le Fonds de Roulement de clôture 2016 (ou excédent de clôture) est ainsi légèrement supérieur à son niveau 2015, malgré un tassement de l'autofinancement, qui est resté suffisant toutefois pour couvrir le besoin de financement de l'investissement ainsi que les opérations de remboursement anticipé d'emprunts (eau et assainissement), qui ont concouru à la réduction du stock de dette et ainsi accroître les marges de manœuvre pour les exercices futurs.

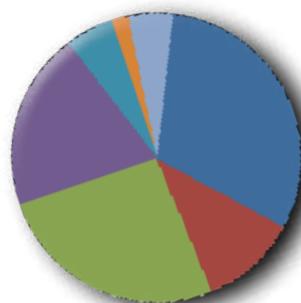
Recettes réelles de fonctionnement (RRF) 2016 consolidées en M€



Fiscalité	48,71 M€
Produits des services (y.c. eau et assainissement)	27,23 M€
Subventions (yc DGF)	13,83 M€
Autres produits	3,19 M€

**TOTAL : 92,95 M€**

Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) 2016 consolidées en M€



Attribution de compensation + Dotation de Solidarité Communautaire	24,85 M€
Autres revers de fiscalité	8,63 M€
Charges de personnel	20,54 M€
Charges à caractère général (hors op. amgt. du Moutet)	15,75 M€
Contingent incendie	4,25 M€
Charges financières	1,47 M€
Autres charges	3,90 M€

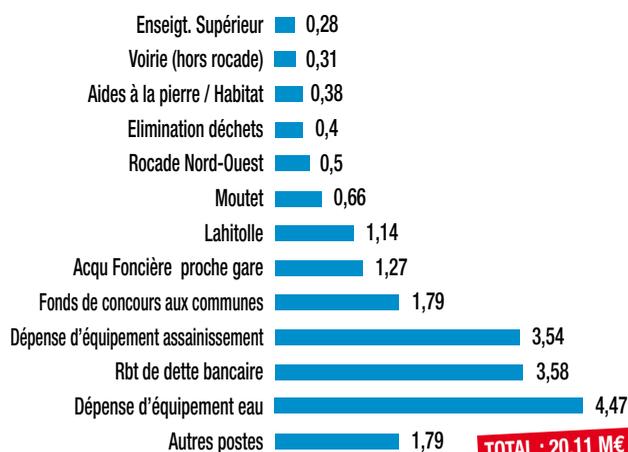
**TOTAL : 79,40 M€**

## Commentaires fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent de près 5,5 M€ par rapport à 2015 sous les effets conjugués de la diminution des produits de la fiscalité locale, de la DGF, et de l'absence de cessions réalisées en 2016. La progression de la part (en valeur relative) des produits de la fiscalité locale (52,4% des RRF) en est la conséquence, et doit ainsi être nuancée car elle n'est pas liée à une décision de la collectivité en matière de politique fiscale.

Les dépenses réelles de fonctionnement ont progressé de 2,7 M€ en lien principalement avec la poursuite de la mutualisation des services avec la Ville de Bourges qui a renforcé la part des dépenses de personnel (25,9% des DRF), mais financée en grande partie par les produits des services dont la part a progressé (29,3% des RRF) par le biais des refacturations à la Ville. Les efforts en matière d'économies ont porté essentiellement sur les charges à caractère général (-0,65 M€ par rapport à 2015).

Dépenses réelles d'investissement consolidées (en M€)



Recettes réelles d'investissement consolidées (en M€)



## Commentaire investissement

Les dépenses en matière d'eau et d'assainissement ont augmenté par rapport à 2015 ; elles constituent près de 40% des dépenses d'équipement de l'exercice 2016. Les fonds de concours versés aux communes restent constants par rapport à 2015 ; ils comprennent 0,5 M€ pour la construction de la Maison de la Culture. Il faut noter la constitution de réserve foncière à destination économique dans le secteur de la gare, le solde de la 2ème tranche d'aménagement de Lahitolle, ainsi que l'aménagement du Moutet qui, en phase de démarrage n'a mobilisé que peu de crédits. Le niveau du fonds de roulement a permis de réaliser des opérations de refinancement et de remboursement anticipé de dette (l'encours a diminué globalement de 1,37 M€). Il faut également relever l'ampleur du montant des subventions perçues (le plus haut niveau depuis 2012), en raison du solde d'opérations éligibles à des financements régionaux et européens, ainsi que de l'ANRU (Chancellerie).

Les ratios d'exécution du Budget Principal (non consolidé) se comparent à ceux de 2015 et à la moyenne nationale comme suit :

	Ratio Bourges Plus CA 2015 Pop INSEE 100 234 hab	Ratio Bourges Plus CA 2016 Pop INSEE 100 886	Moyenne nationale (***)
1 - DRF/pop* - €/hab	540,95	577,76	573,00
2 - Produits impôts directs/pop* - €/hab	335,31	316,70	333,00
3 - RRF/pop* - €/hab	631,19	605,78	663,00
4 - Dep éqpt brut/pop** - €/hab	29,48	35,54	118,00
5 - Encours de dette/pop* - €/hab	43,19	40,58	397,00
6 - DGF/pop - €/hab	129,38	117,07	148,00
7 - Dep de personne/DRF	20%	24%	20%
8 - Dep fonct et rbt dette capital/RRF	86%	92%	91%
9 - Dep éqpt brut/RRF**	5%	6%	18%
10 - Encours de dette/RRF	7%	7%	60%

(\*) Calculé à partir du montant net du FNGIR et du FPIC (reversements au titre de la péréquation) et en prenant en compte les dépenses et les recettes liées à la mutualisation

(\*\*) Hors subventions d'équipement versées

(\*\*\*) Valeurs comptes de gestion 2013 – source DGCL – catégorie communautés d'agglomération à défaut d'autre référence disponible

### Commentaires des ratios :

Les ratios 1 et 7 confirment la progression des DRF de Bourges Plus, étant précisé qu'elle provient essentiellement de l'effet budgétaire de la mutualisation des services (sans prise en compte des recettes associées).

Les ratios 2, 3 et 6 traduisent la diminution des RRF entre les deux exercices, principalement en matière de fiscalité et de DGF.

Les ratios 4 et 9 positionnent toujours Bourges Plus parmi les collectivités qui investissent le moins ; ce ratio ne prend toutefois pas en compte les subventions d'équipement versées, qui en revanche prennent de l'ampleur à Bourges Plus (fonds de concours versés...).

Les ratios 5 et 10 vérifient le niveau toujours très faible de l'endettement de Bourges Plus, ce qui demeure cohérent avec son rythme de dépenses d'investissement.

Enfin, le ratio 8 mesure le taux d'épargne nette disponible (obtenu par le complément à 100%) pour financer les investissements et met en exergue son tassement.

## ● BOURGES

« Les écrivains dans la grande guerre »  
La Médiathèque de Bourges propose une exposition remarquable sur les écrivains dans la grande guerre autour de trois thèmes : destins d'écrivains, jusqu'au 20 janvier 2018, écrivains témoins de la grande guerre et 1914-1918 l'envers de la guerre, jusqu'au 10 novembre.



Dimanche 15 octobre

Les Foulées de Bourges

3, 4 et 5 novembre

Salon de la Gastronomie au Pavillon d'Auron

## ● LA CHAPELLE ST URSIN

8 octobre

Municipalité et Cher Berry, Foulées Roses



10 et 11 octobre

Club féminin, bourse aux jouets, salle des fêtes

14 octobre

Anacrouse, concert, salle des fêtes

15 octobre

Pétanque, concours de belote, salle des fêtes

21 octobre

Comité des fêtes, repas, salle des fêtes

22 octobre

Les blés d'or, concours de belote, salle des fêtes

## ● MARMAGNE

11 novembre

Commémoration de l'Armistice

17 novembre

Salon gastronomique, salle des fêtes

19 novembre > 15h30

Après-midi « berrichon de la Gearbaude », salle des fêtes

26 novembre

Repas des Aînés offert par la Municipalité

## ● PLAIMPIED-GIVAUDINS

8 octobre

« Le siècle des lumières » Bach - Hasse - Mozart par l'ensemble vocal Guillemain de Cangy

14 octobre

« Les boudineries de la Mé Fanchoune » organisé par le comité des fêtes du canton TALC (Trouy Animations Loisirs Cantonales). Repas autour du boudin et représentation de conte berrichon avec Michel Pinglault.

15 octobre

Balade, animations et marché médiéval. Revivez Plaimpied au Moyen Âge par la bibliothèque de Plaimpied-Givaudins

Du 23 au 25 octobre

Stage musical « Rythme et percussions » par le CACPG Musique

28 et 29 octobre

Exposition de peinture sur porcelaine organisé par le CACPG

15 et 16 novembre

« Chien blanc » inspiré du roman éponyme de Romain Gary par la Cie les Anges au Plafond Scène détournée de la MCB°

26 novembre

Concours de belote  
« Les Amis de la Clé des Champs »

## ● SAINT DOULCHARD

Du 30 septembre au 8 octobre

Les Peintres en Liberté expose, Domaine de Varye

2 octobre

Lecture à Haute Voix, Domaine de Varye

3 octobre > 14h

Rencontres Lectures Médiathèque

7 et 8 octobre

Association des Familles Dolchardiennes, Saint-Doul'Chine, Centre Socio Culturel

14 octobre > 10h à 12h et 14h à 17h

Animation numérique - « L'impression 3D » Médiathèque

14 et 15 octobre

4<sup>e</sup> salon du livre, Domaine de Varye

15 octobre

Marché fermier, Place du 8 mai

4 et 5 novembre

Association des Familles Dolchardiennes, vente sur table, Centre Socio Culturel

6 novembre

Lecture à Haute Voix, Domaine de Varye

9 novembre > 15h

CCAS - Thé dansant Centre Socio Culturel

2 décembre > 10h à 12h et 14h à 17h

Animation numérique - « L'impression 3D » Médiathèque

Du 2 au 17 décembre

17<sup>e</sup> salon artistique, Domaine de Varye

## ● SAINT JUST

11 novembre

Commémoration armistice 1914/1918

16 novembre

Concours de belote de l'Age d'Or, salle municipale

26 novembre

1<sup>eres</sup> Foulées de Saint Just 7 et 15 km



Retrouvez l'intégralité de l'Agenda de vos communes sur : [www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

## RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU

**BOURGES EST**  
début novembre  
à mi-décembre

**BOURGES SUD**  
fin septembre  
à début novembre

## TRAVAUX EAU POTABLE

### BOURGES

**Rue Politzer** : depuis le 25/09 travaux de remplacement des branchements sur le réseau d'eau potable. Les travaux devraient être terminés au plus tard fin novembre.

**Rue Paul Langevin** : à partir du 27/11

**Rue d'Alembert** : à partir du 13/11 rénovation de branchements

**Rue Ernest Renan entre Pignoux et rue des Lauriers** : en cours jusqu'à fin octobre.

### SAINT DOULCHARD

**Rue des Plantes et de la route de Varye à la rue des Bondoires** : depuis le 28/08 travaux de remplacement de la conduite et de reprise des branchements sur le réseau d'eau potable. Fin des travaux mi-novembre.

### SAINT GERMAIN DU PUY

**Quartier des arbres, rues des Tilleuls, des Châtaigniers, des Peupliers** : en cours jusqu'à fin octobre.

## TRAVAUX EAUX USÉES

### BOURGES

**Rue Louis Mallet entre le n°140 et 166 et rue PASCault, entre le n°184 et n°196** : travaux de pose et réhabilitation de réseaux eaux usées.

### PLAIMPED GIVAUDINS

**Route de Givaudins entre le n°1 et le n°15** : travaux de pose de collecteur eaux usées.



# LE PENSE-BÊTE DE L'AGGLO

## PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL : Appel aux citoyens volontaires !

BOURGES PLUS s'est engagée dans une démarche d'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial dont l'objectif est de définir et coordonner la lutte locale contre le changement climatique.

Parce que vous êtes aussi les porteurs du changement en faveur de la transition énergétique, la Communauté d'Agglomération invite les habitants de son territoire qui le souhaitent à contribuer à l'élaboration du plan climat. « Comment réduire l'utilisation des voitures individuelles ? Relocaliser la production alimentaire ? Rénover nos logements ? Pour quels impacts sur le climat et l'air ? »... Autant de questions à débattre ensemble au cours de réunions de concertation, avec deux objectifs :

- Partir de vos enjeux quotidiens pour bâtir des solutions efficaces et adaptées ;

- Co-construire un plan d'actions fédérateur pour le plus grand nombre d'acteurs.

Vous avez d'ores et déjà la possibilité de manifester votre souhait de participer à ces réunions qui se dérouleront en début de soirée et sur les mois d'octobre à novembre en vous rendant sur le site Internet de l'Agglomération [http : //www.agglo-bourgesplus.fr/](http://www.agglo-bourgesplus.fr/). Suite à votre préinscription, un courrier vous sera envoyé pour vous préciser les dates et lieux de ces réunions.

## SAINT GERMAIN DU PUY



**Madame Marie-Christine BAUDOIN** a été élue Maire de Saint Germain du Puy suite aux élections partielles intégrales de cette commune.

Monsieur Rémy CORBION et M. Yves LAUVERGEAT ont été désignés pour devenir conseillers communautaires et Mme Marie-Christine BAUDOIN a été élue 3<sup>e</sup> vice-président en charge de la solidarité communautaire.

# L'AGGLO UTILE

## RENDEZ-VOUS SUR [www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

### FORMATION/ENSEIGNEMENT

**IMEP • Technopôle Lahitolle**  
Boulevard Lahitolle  
18000 Bourges  
imep@agglo-bourgesplus.fr  
www.imep-bourgesplus.fr  
Contact : 02 48 67 58 00

### EAU/ASSAINISSEMENT/DECHETS

**Bourges Plus**  
4 boulevard de l'Avenir  
18000 Bourges  
Lundi, mercredi, jeudi  
et vendredi :  
de 9h à 12h / 13h30 à 17h  
Mardi :  
de 10h à 12h / 13h30 à 17h  
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr  
**N° Vert 0 800 897 730**

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**Bourges Plus Développement**  
Centre d'Affaires  
6, rue Maurice Roy  
18000 Bourges  
Tél. : 02 48 67 51 20  
Fax : 02 48 67 51 21  
contact@bourgesplus-developpement.fr

### TRANSPORT

**AggloBus**  
Espace Nation  
1 place de la Nation  
18000 Bourges  
Tél. : 02 48 27 99 99  
Lundi au vendredi :  
8h à 12h15 / 13h30 à 18h30  
Samedi :  
9h à 12h15 / 13h45 à 18h  
**[www.agglobus.com](http://www.agglobus.com)**

### URBANISME/HABITAT

**Site Foch**  
23-31 boulevard Foch  
18000 Bourges  
Tél. : 02 46 08 70 13  
ou 02 46 08 11 13  
**N° Azur 0 810 200 133**  
habitat@agglo-bourgesplus.fr

# aggloBus

LE RÉSEAU DES TRANSPORTS URBAINS  
DE BOURGES ET SON AGGLOMÉRATION

15:45

T'as du réseau ?

15:47

Oui, AggloBus !

15:47



0 800 007 009 Service & appel gratuits  
[www.agglobus.com](http://www.agglobus.com)

ReseauAggloBusBourges.Officiel



Le nouveau réseau AggloBus...

...le meilleur taux de couverture sur Bourges et son agglo !

INFORMATION & VENTE  
ESPACE NATION  
1 Place de la Nation - BOURGES  
02 48 27 99 99

STU BOURGES  
GROUPE RATP  
[www.agglobus.com](http://www.agglobus.com)

UN BON REFLEXE,  
PRENEZ LE BUS !

aggloBus  
LE RÉSEAU DES TRANSPORTS URBAINS  
DE BOURGES ET SON AGGLOMÉRATION

Création : [www.lesconcept.com](http://www.lesconcept.com) - Crédit photo : @mrocan / Stock